



Listes de contenus disponibles sur: [Scholar](#)

**RESPONSABILITE MATERNELLE DANS LES AVORTEMENTS CLANDESTINS DE LEURS FILLES MINEURES A KINKENDA AU CAMP LUKA RD CONGO**

Journal homepage: [ijssass.com/index.php/ijssass](http://ijssass.com/index.php/ijssass)

**RESPONSABILITE MATERNELLE DANS LES AVORTEMENTS CLANDESTINS DE LEURS FILLES MINEURES A KINKENDA AU CAMP LUKA RD CONGO** ☆

**Willard IDIMA KIBOMBI** <sup>a</sup>

A. Université Pédagogique Nationale

Received 23 October 2023; Accepted 25 December 2023

Available online 5 January 2024

**ARTICLE INFO**

*Keywords:*

Responsabilité

Mères

filles mineurs

Avortements clandestins

Prostitution

Pauvreté.

**ABSTRACT**

Cette étude a été réalisée sur le rôle de mères dans les avortements clandestins de leurs filles mineures, au quartier Kinkenda / Camp Luka à Kinshasa en République Démocratique du Congo pour pouvoir déterminer les raisons et ressortir le rôle des mères dans les avortements clandestins de leurs filles mineures devenu pratique courante du milieu. Pour la réalisation de cette étude, Nous avons opté pour la méthode probabiliste par échantillonnage aléatoire stratifié dans le souci d'améliorer la représentativité. L'interview semi-structurée comme technique, L'observation directe non participante ont été utilisées pour récolter les données, une recherche qualitative dont le guide d'interview, le dictaphone, le bloc note et le stylo nous ont servi comme instruments de collecte des données. Pour des raisons de coûts, des ressources et de temps, un échantillon de 10 habitants étaient choisis avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5%.

Les résultats révèlent effectivement la complicité de mères dans les avortements clandestins et les raisons qui les motivent elles et leurs filles, sont liées à la précocité de la sexualité, les périodes propices des avortements clandestins au quartier, les conséquences de l'avortement criminels chez une mineure et (...). La création des espaces de loisirs ; l'éducation sexuelle par les parents, l'école et l'église, la sensibilisation sur la lutte contre la pauvreté et les conséquences des avortements criminels sont des remèdes à ces phénomènes.

## I. INTRODUCTION

La croissance de la population d'une entité joue un rôle non négligeable pour que la qualité de la vie des individus se détériore. MALTHUS Thomas cité par BINZANGI –K, (2007 :11), NLANDU M et IDIMA K (2016), n'ont-ils pas dit : « l'augmentation de la population se vit comme un danger pour la subsistance du monde... elle diminue les investissements productifs et provoque la baisse de ressources humaines traduit par une mauvaise qualité de l'éducation, la malnutrition, la sous-alimentation et la mauvaise santé de la population, ici intervient la survivance du plus apte, loi citée par DARWIN.

Le choix de cette étude a été motivé par les circonstances du vécu quotidien de nos populations. En effet, depuis autant d'années les abandons de fœtus dans les poubelles, les avortements criminels, les décès materno-infantiles font la une des informations radiodiffusées à Kinshasa. Au camp Luka, il n'existe pas suffisamment des données sur les avortements provoqués quoi que la prostitution des mineures soit très visible et palpable.

Pour cerner l'ampleur du rôle de chaque partisan dans la gestion et prévention de risques socio-sanitaires, nous nous sommes posé la question ci-après : quel est le rôle joué par les mères du quartier KINKENDA dans les avortements clandestins de leurs filles mineures ? A cet impératif, nous suggérons que les mères auraient une influence très négative (un rôle très négatif) dans les avortements clandestins de leurs filles mineures pour diverses raisons les mauvaises conditions de vie, la non-participation de tous (parents, l'état, police) le manque d'informations suffisantes serait à la base de cette situation.

## II. MATERIEL ET METHODES

### 1. MATERIEL

#### III.1. Résultats sur le profil des enquêtées

##### Encadré 1. Présentation de profil des répondants

Rép	Lieu de	Age	Sexe	Niveau d'études	Statut	Confession religieuse	Statut socio
-----	---------	-----	------	-----------------	--------	-----------------------	--------------

Cette étude a eu lieu à la cité Camp Luka est créée en 1958 sur demande du grand chef coutumier YAKA : KIAMVU KASONGO LUNDA et le doyen Kwangolais MAFUTA KIZOLA Albert Delvaux. Le quartier KINKENDA compte 5 grandes avenues, 34 rues, 11 localités, 1556 parcelles et 50.966 habitants. (Rapport annuel commune de Ngaliema 2022).

## 2. MEHODES

Notre étude est du domaine de la Médecine sociale englobée par la santé publique, du type descriptif transversal. Nous avons relevé un échantillon de 10 mères des filles mineures ayant accepté de participer à notre recherche. Pour mieux réaliser notre étude, nous avons adopté pour la méthode probabiliste par échantillonnage aléatoire stratifié dans le souci d'améliorer la représentativité. L'interview semi-structurée comme technique, L'observation directe non participante ont été utilisées pour récolter les données. Notre étude est une recherche qualitative. Nos instruments de collecte de données étaient le guide d'interview, le dictaphone, le bloc note et le stylo. Pour des raisons de coûts, des ressources et de temps, un échantillon de 10 habitants étaient choisis avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5%.

## III. RESULTATS

Nos tableaux reprennent les éléments ci-après :

Le nombre de réponse, le lieu de recherche des enquêtés, leurs âges, le niveau, leur état civil, leur confession, leur statut professionnel, la complicité de mères dans les avortements criminels, les raisons qui leurs poussent, la situation réelle des IVG à Kinkenda, la période de prédilection des IVG, les conséquences et les mesures préventives ou d'éradication des avortements criminels.

	résidence				matrimonial		professionnel
1	Kinkenda/Ngal	38	F	Université fréquentée	Mariée	Eglise de réveil	Salariée
2	Kinkenda/Ngal	35	F	Secondaire	Célibataire	catholique	Salariée
3	Kinkenda/Ngal	40	F	Primaire	Mariée	Eglise de réveil	Commerçante
4	Kinkenda/Ngal	39	F	Université fréquentée	Mariée	catholique	Sans profession
5	Kinkenda/Ngal	42	F	Secondaire	Mariée	catholique	Salariée
6	Kinkenda/Ngal	44	F	Université fréquentée	Célibataire	Eglise de réveil	Commerçante
7	Kinkenda/Ngal	37	F	Secondaire	Célibataire	kimbanguiste	Sans profession
8	Kinkenda/Ngal	45	F	Secondaire	Mariée	Eglise de réveil	Commerçant
9	Kinkenda/Ngal	40	F	Primaire	Célibataire	kimbanguiste	Ménagère
10	Kinkenda/Ngal	47	F	analphabète	mariée	Eglise de réveil	Ménagère

**Encadré 1 : Rôle ou complicité des mères sur les avortements clandestins des mineures**

Sous thème	Catégories	Verbatim	Signification
Situation réelle des avortements clandestins des mineures au quartier Kinkenda/Camp Luka	Complicité des mères dans les avortements clandestins de leurs filles mineures	<p><b>Rép 1</b> : Oui, je l'ai déjà fait, si son père apprenait que sa fille était enceinte, j'aillais être chasée du mariage</p> <p><b>Rép 2</b> : Oui, je ne l'ai pas encore fait mais je ne laisserais que ma fille qui étudie ait un enfant</p> <p><b>Rép 3</b> : Oui, je n'aimerais pas que ma fille souffre dans une famille incapable de la nourrir, mais je ne l'encourage pas de tomber enceinte, je leurs conseille</p> <p><b>Rép 4</b> : Si mon mari apprenait la grossesse de notre petite fille, je crois que toutes les responsabilités tomberont sur moi, vu que c'est moi qui assure son éducation. Donc si cela arrivait, je le ferais juste pour garder la dignité de la famille.</p> <p><b>Rép 5</b> : Moi, je ne peux pas le faire, je lui laisserai accoucher pour qu'elle sache qu'avoir un enfant n'est pas facile.</p> <p><b>Rép 6</b> : Difficile à répondre mais ça dépend de la famille ou de la personne responsable de la grossesse, s'il peut assumer sa responsabilité, alors pourquoi avorter au cas contraire c'est possible de le faire avorter.</p> <p><b>Rép 7</b> : Moi, je ne peux pas, c'est un péché quand bien que j'aie des problèmes avec mon</p>	Oui pour diverses raisons ou causes

		<p>mari parce que tout finira par s'arranger. Lui faire avoir n'est pas une bonne solution.</p> <p><b>Rép 8</b> : Je l'aiderai ou je le ferai moi-même pour plus de discrétion, sinon je serai chassée du toit conjugal.</p> <p><b>Rép 9</b> : Oui, car je compte sur mes enfants, je ne peux pas gâcher son avenir pour une grossesse accidentelle.</p> <p><b>Rép 10</b> : Elle doit accoucher pour qu'elle sente ce que j'ai sentie, peut-être que ça va lui donner leçon.</p>	
--	--	--	--

**Encadré 2 : Les motifs ou raisons qui peuvent pousser une fille à avorter**

Sous thème	Catégorie	Verbatim	Signification
<p>Situation réelle des avortements clandestins de filles mineures de Kinkenda/Camp luka</p>	<p>Les raisons ou motifs qui peuvent pousser une fille à avorter une grossesse</p>	<p><b>Rép 1</b> : Elles ont peur d'avoir un enfant avant l'âge, avec les difficultés d'assurer l'éducation de celui-ci.</p> <p><b>Rép 2</b> : Des fois, elles ne connaissent pas l'auteur de la grossesse du fait qu'elle peut avoir plusieurs copains à la fois, alors le seul moyen d'éviter un enfant sans père, c'est d'avorter.</p> <p><b>Rép 3</b> : Refus de la grossesse par le copain ou sa famille, ici la majorité de jeunes gens sont de KULUNA, qui profite juste des enfants d'autrui pour leurs plaisirs et en cas de grossesse, ils vont fuir ou refuser catégoriquement.</p> <p><b>Rép 4</b> : Il y a aussi l'incapacité d'assurer la charge complète</p>	<p>Crainte de perdre la crédibilité et l'honneur pour un éventuel mariage.</p> <p>Reniiement de la grossesse.</p>

		<p>par la famille ou le copain, la perte de scolarité et des fois la peur de parents.</p> <p><b>Rép 5</b> : Perte de crédibilité et honneur de la famille, perte de scolarité, elles ont des fois peur que des autres filles se moquent d'elles.</p> <p><b>Rép 6</b> : la belle-famille refuse souvent la grossesse, crainte de parents ou fuite du conjoint (auteur).</p> <p>Rép 8 : La peur de ce que diront la famille et les amis, peur de 9 mois de la grossesse et de douleur d'enfantement.</p> <p><b>Rép 9</b> : Peur des conséquences de l'avortement avant l'âge, d'être rejetée par la famille et la société, douleur d'enfantement.</p> <p><b>Rép 10</b> : La honte de porter une grossesse non désirée et sans être mariée, le manque de soutien par l'auteur, agression de parents et manque de maîtrise.</p>	<p>Incertitude sur la prise en charge complète de la grossesse par les deux familles.</p>
--	--	---	---

### Encadré 3 : Les raisons qui motivent les mères à être complice des avortements de leurs filles mineures

Sous thème	Catégorie	Verbatim	Signification
<p>Situation réelle des avortements clandestins de filles mineures de Kinshasa/Camp Luka</p>	<p>Les Raisons qui motivent les mères à être complice des avortements de leurs filles mineures</p>	<p><b>Rép 1</b> : L'éducation des enfants et surtout les filles sont confiées aux mamans, une telle situation, je dis à tout prix conserver mon mariage et lui faire avorter.</p> <p><b>Rép 2</b> : Les filles sont très attachées à leurs mères, donc en cas de problème, la maman sera victime même si elle n'y est pour rien, la famille nous accuse en premier et pour tout éviter je vais aider la fille à évacuer la grossesse sans que</p>	<p>La stabilité de la famille. L'honneur de la famille.</p>

		<p>l'on sache.</p> <p><b>Rép 3</b> : Par exemple notre fille est respectée au quartier, si cela arrive, c'est une honte car certaines se réfèrent à mes enfants pour modèle, donc pour l'honneur de la famille je peux faire avorter ma fille pour éviter une grossesse avant l'âge...</p> <p><b>Rép 4</b> : C'est pour garder la dignité de la famille et conserver la réputation de l'enfant (fille).</p> <p><b>Rép 5</b> : Si cela m'arrive, je vais risquer de perdre mon mariage car chaque problème de mes filles mon mari me prend pour la première victime, voire même me taxer de complice.</p> <p><b>Rép 6</b> : Mon mari ne voudra que sa fille ait un enfant Battard, et va lui bannir et le chasser pour cela n'arrive plus. Je peux faire avorter ma fille à l'insu de son père mais ceci n'est pas une bonne chose.</p> <p><b>Rép 7</b> : Je n'aimerais pas perdre sa scolarité là où beaucoup de ses amies étudies. J'assume sa scolarité avec beaucoup de peines. Cela peut me motiver à lui faire avorter étant très petite. Mais je leur conseille qu'elles évitent ces choses et crois que cela n'arrivera pas.</p>	<p>La crainte d'être chassée du mariage.</p> <p>La dignité de la famille.</p> <p>La crainte d'être la première coupable.</p>
--	--	---	--

**Encadré 4 : Les causes liées à la précocité de la sexualité et fécondité des filles mineures dans le quartier Kinkenda**

Sous thème	Catégories	Verbatim	Signification
Situations réelle des	Les causes liées à la	<b>Rép 1</b> : Les filles aiment avoir quoi manger et entretenir leur	Les besoins de subsistance personnelle.

<p>avortements de filles mineures au quartier Kinkenda/Camp luka</p>	<p>précocité sexuelle et la fécondité des filles mineures dans votre quartier</p>	<p>corps, sans se soucier de moyens financiers des parents, donc capables de tout, voire coucher avec un homme rien pour subvenir à leurs besoins.</p> <p><b>Rép 2</b> : Nos enfants n'écoutent pas les parents, elles aiment diriger et se contrôler elles—mêmes, être libre de tout.</p> <p><b>Rép 3</b> : Les jeunes filles pensent tout connaître, plus que les parents, se croient capables de gérer leur vie quotidienne, c'est pourquoi elles se livrent à de telles pratiques avant l'âge.</p> <p><b>Rép 4</b> : Quelques fois un manque d'éducation, l'incapacité des parents d'instruire et scolariser leurs enfants correctement.</p> <p><b>Rép 5</b> : Absence de l'espace de loisirs au quartier sauf les bars, hôtel où l'on fait n'importe quoi dans chaque avenue, c'est pourquoi ce taux de prostitution élevée dans ce quartier.</p> <p><b>Rép 6</b> : Le manque des moyens chez les parents pour assumer certaines responsabilités, d'où les enfants se livrent au sexe pour se suffire (habits, nourritures et autres bien matériels)</p> <p><b>Rép 7</b> : Manque de travail chez les parents, l'environnement du quartier, l'influence des amies...</p>	<p>Désir de l'autonomie et indépendance.</p> <p>Manque d'accessibilité aux écoles ou à l'instruction</p> <p>Manque de loisir ou activité récréatives.</p> <p>Sans emplois et manque de revenus de parents. L'environnement du quartier.</p>
--	---	---	---

		<p><b>Rép 8</b> : Les jeunes du quartier sont accros à la mode, aiment porter des habits neufs et récents, alors leurs parents sont pauvres.</p> <p>Le seul moyen est de trouver un copain pour lui donner l'argent contre le sexe bien sûr.</p> <p><b>Rép 9</b> : Mauvaise compagnie des amies, qui les influencent en mal.</p> <p><b>Rép 10</b> : Leur habillement est très mauvais, elles aiment porter chic et à la mode, alors que les parents n'en ont pas les moyens.</p>	
--	--	--	--

**Encadré 5 : Périodes propices des avortements clandestins des filles mineures dans le quartier (période très fréquente).**

Sous thème	Catégorie	Verbatim	Signification
Situation réelle des avortements clandestins de filles mineures au quartier Kinkenda/Camp luka	Périodes propices des avortements clandestins des filles mineures dans le quartier	<p><b>Rép 1</b> : Noël et nouvel an, là les enfants surtout les filles cherchent à avoir de copains pour de nouveaux habits, de cadeaux et aller au bar.</p> <p><b>Rép 2</b> : Avant la rentrée de classe et souvent les fêtes de fin d'année car là les filles jeunes cherchent de nouveaux habits, les mèches et certaines filles passent la nuit dehors le jour de fête avec leurs copains.</p> <p><b>Rép 3</b> : Pour moi, je vois souvent les filles actives le mois de décembre et janvier pour la fête de bonne année.</p> <p><b>Rép 4</b> : Pendant la fête de nouvel an et de Noël</p> <p><b>Rép 5</b> : Les filles sont emportées par la nouvelle l'une et du groupe pendant la fête de nouvel an, je crois que les rapports</p>	

		<p>sexuels de jeunes filles sont très fréquents.</p> <p><b>Rép 6</b> : Les parents acceptent souvent de lâcher les enfants pour la fête de nouvel an et à ce temps les filles profitent du désordre sexuel.</p> <p><b>Rép 7</b> : Pendant la saison sèche, les filles cherchent à coucher avec les hommes pour éviter le froid.</p> <p><b>Rép 8</b> : Pendant les vacances de Noël et de bonne année.</p> <p><b>Rép 9</b> : les enfants sont très libres pendant les vacances et je crois c'est la période où cela se fait.</p> <p><b>Rép 10</b> : période avant la rentrée de classe, fête de Noël et autres fêtes.</p>	
--	--	--	--

#### Encadré 6 : Conséquences de l'avortement clandestin chez une fille mineure

Sous thème	Catégorie	Verbatim	Signification
Conséquences de l'avortement clandestin chez les filles mineures	Conséquences de l'avortement clandestin chez une fille mineure	<p><b>Rép 1</b> : la mort probable si cela n'est pas bien pratiquée, les infections, la difficulté d'avoir des enfants à la longue.</p> <p><b>Rép 2</b> : conflit familial, dépenses financières élevées, risque d'arrestation pour la police et finir en prison.</p> <p><b>Rép 3</b> : Irrégularité menstruelle, infection grave qui peut entraîner la stérilité, traumatisme de la matrice</p> <p><b>Rép 4</b> : Perte de sang (beaucoup), stérilité, la mort, parfois on se sent coupable du péché commis ou du crime.</p> <p><b>Rép 5</b> : Hémorragie génitale, risque de décès, perte de la bonne réputation, perte de scolarité (renvoie).</p>	<p>Conflit familiaux</p> <p>Dépenses financières élevées</p> <p>Prison</p> <p>Infection grave, décès</p>

		<p><b>Rép 6</b> : Une forte hémorragie, l'anémie, fortes douleurs, voire le risque de mourir.</p> <p><b>Rép 7</b> : Peu de chance à une fille qui a plusieurs fois avorté d'avoir un enfant ou de se marier, douleur, saignements, stérilité, mort, prison.</p>	<p>Décès</p> <p>Stérilité, hémorragie génitale, culpabilité.</p>
--	--	---	--

### Encadré 7 : Les moyens de surmonter ces problèmes

Sous thème	Catégorie	Verbatim	Signification
Les conséquences de l'avortement clandestin chez une fille mineure	Les moyens de surmonter ces problèmes	<p><b>Rép 1</b> : L'Etat doit créer des espaces de loisirs pour éviter que les enfants ne manquent des distractions, sensibiliser les jeunes sur les risques des avortements et l'utilisation des contraceptifs.</p> <p><b>Rép 2</b> : Les parents et surtout la maman doit toujours expliquer à sa fille son cycle menstruel qu'elle sache quand avoir les rapports sexuels, l'interdiction d'accéder au bar et hôtel par les mineurs.</p> <p><b>Rép 3</b>. Informer les adolescents sur les conséquences des avortements, interdire la consommation d'alcool aux mineurs, assurer l'éducation sexuelle des jeunes.</p> <p><b>Rép 4</b> : Créer des endroits des loisirs pour les jeunes, leurs sensibiliser sur l'adoption des comportements sexuels responsables.</p> <p><b>Rép 5</b> : Que les parents assurent l'éducation complète de leurs enfants malgré le manque de moyens, interdire l'alcool et l'entrée dans les bars aux mineures.</p> <p><b>Rép 6</b> : Moi je vais d'abord demander aux pasteurs et aux</p>	<p>La création des espaces de loisirs pour enfants</p> <p>L'éducation sexuelle par les parents, l'école et l'église</p> <p>La sensibilisation sur les conséquences des</p>

		<p>écoles d'enseigner aux jeunes un enseignement religieux sur la sexualité et la planification familiale.</p> <p><b>Rép 7 :</b> Pour moi le mieux est de sensibiliser les jeunes sur la gravité de complications des avortements clandestins, interdire prolifération anarchique de bar et hôtel dans les quartiers.</p> <p><b>Rép 8 :</b> Aux adolescents et adolescentes d'éviter tout rapport sexuel avant mariage, les parents doivent bien contrôler leurs enfants et bien assumer leur responsabilités.</p> <p><b>Rép 9 :</b> Moi je vais juste m'adresser aux personnels de santé d'éviter de pratiquer ces avortements criminels, malgré l'argent, il faut dénoncer et respecter la vie humaine étant sacrée.</p>	<p>avortements</p> <p>Interdiction de la consommation d'alcool et d'accès au bar et hôtel pour les mineurs.</p>
--	--	--	---

## IV. DISCUSSION

### 1. Présentation du profil des enquêtées

Dans l'ensemble, leurs âge varient entre 35 à 47 ans, 6 sont mariées et 4 autres sont célibataires. Toutes fréquentes les églises. KABUTU BIRIAGE (2005), souligne que l'absence d'un enseignement religieux sur la sexualité humaine s'observe presque partout dans nos églises, car nos pasteurs n'y sont préparés. Or ils font partie des parents qui se demandent que dire aux jeunes sur la sexualité. Quelques années déjà, les cours d'éducation familiale et sexuelle, éducation à la vie et un chapitre de la biologie au secondaire parlent de l'accouchement, les méthodes contraceptives et de la santé de la reproduction humaine, nous constatons ici, le profil des enquêtés justifiant la non fréquentation des écoles justifient à suffisance qu'elles n'ont pas d'informations nécessaires et aussi, n'ont pas la capacité de comprendre les messages des distributeurs des contraceptifs à base communautaires voir meme des services de planification familiale qui passent au travers les quartiers et les medias.(BOB SENKER,2022). Les résultats de notre étude confirment ceux de B.SENKER.

### 2. Rôle ou la complicité de mères sur les avortements clandestins

La majorité des enquêtées ont avoué avoir aidé leurs filles à avorter pour plusieurs raisons ou causes contre la minorité qui refuse catégoriquement de le faire. Ceci prouve qu'assez de mères ignorent la gravité des conséquences des avortements criminels. La colère des parents, l'infidélité conjugale, les études sont moins graves faciles à supporter que la mort, la stérilité secondaire ou une infection.

**Rép 1** : Oui, moi je l'ai déjà fait sinon je serais chassé du mariage.

**Rép 2.** : Oui, je ne l'ai pas encore fait mais je ne laisserais pas ma fille qui étudie ait un enfant.

**Rép 8** : je l'aiderai moi-même pour plus de discrétion.

**Rép 9** : Oui surtout que je compte sur mes enfants, je ne peux pas gâcher son avenir.

**Rép 7** : moi, je ne peux pas faire cela, c'est un péché

**Rép 10** : Pour elle va accrocher pour qu'elle ait une leçon.

### b. Les Raisons ou Motifs qui peuvent pousser les filles à avorter.

Les causes principales pour nos enquêtées sont la crainte de perdre la dignité, la crédibilité et l'honneur pour un éventuel mariage, le reniement de la grossesse, l'incertitude de la prise en charge complète de la grossesse, la perte de la scolarité et la peur de parents. En effet, la mauvaise réputation sociale liée à une naissance illégitime ou d'un enfant de père inconnu et le statut social de la femme jouent un rôle non négligeable dans la décision d'un avortement criminel ou provoqué dans la société africaine, (Samaké A, 2000).

**Rép 2** : Parfois, elles ignorent l'auteur de la grosse vu qu'elles peuvent avoir plusieurs concubins à la fois, d'où avortons.

**Rép 3** : refus de la grossesse par le copain ou les familles, la majorité des jeunes garçons sont de KULUNA qui profite juste des filles d'autrui par plaisirs sexuels mais va finir ou refuser la grossesse.

**Rép 1 à 4** : L'incapacité complète à supporter la grossesse par le copain ou les familles, la rupture de scolarité et la peur de parents.

**Rép 5 à 9** : Perte de crédibilité et honneur familial.

Semblablement à notre étude, une autre à BUKAVU en 2005 menée par Alain CHABO sur la problématique d'avortement clandestin dans le district sanitaire fait observer que les raisons évoquées étaient l'impossibilité de continuer les études à 83,3%, la crainte des parents 77,8% et le refus de l'auteur de la grossesse à 61,1%. Selon HAYES & Coll., (2008), des études comparatives menées en Allemagne et aux USA sur les avortements chez les adolescentes ont montré que la cause principale et psychologique, c'est la peur, de nature multiple (ce que diront les parents, ce que diront les familles et les amis, le neuf mois de grossesse (modification physiologique) les douleurs de l'enfantement, les conséquences de l'accouchement avant l'âge, le rejet par société, le refus du partenaire...). L'article 49 du

code Pénal congolais punit d'une servitude pénale de 5 ans l'auteur ou complice d'un avortement.

#### **b. 4. Les Raisons qui motivent les mères à être complices des avortements clandestins de leurs filles mineures.**

Les enquêtées ont relevé les raisons suivantes : la stabilité de la famille à garder, l'honneur de la famille, la crainte d'être répudiée du mariage, la dignité et la crainte d'être le premier coupable.

**Rép 1 :** l'éducation des enfants, des filles surtout est confiée aux mamans, d'où je dois conserver mon mariage.

**Rép 2 :** Les filles sont très attachées à leurs mères, en cas de problème, maman sera première victime, la famille nous accuse en premier, alors pour tout éviter j'aide la fille à évacuer cette grossesse en secret.

**Rép 3 :** Notre famille est respectée au quartier, la grossesse est une honte, pour l'honneur de la famille je peux faire avorter ma fille car beaucoup tire de leçon chez nous au quartier.

**Rép 4 :** C'est pour garder la dignité de la famille, si cela m'arrive, je crois risquer de perdre mon mariage pour lui faire avorter.

Dans les familles de renommée au quartier, les deux parents décident d'avorter soit par automédication, soit par un corps médical mais à clandestin. En RDC, tout rapport sexuel avec une fille de moins de 18 ans est un viol punissable par la loi, même s'il y a eu consentement de la part de l'adolescente, article 168 du code Pénal).

#### **b.5. Les causes liées à la précocité de la sexualité et la fécondité des filles**

Les causes liées à la précocité de la sexualité chez les adolescentes évoquées par les mères sont : les besoins de subsistance personnelle, le désir d'être autonome, indépendante, le manque d'espaces de loisirs ou activités récréatives, le sous emplois et manque d'emplois de parents et l'environnement du quartier.

**Rép 1 :** Les filles aiment avoir à manger, entretenir leur

corps et chercher un homme pour subvenir à leur besoins.

**Rép 2 :** Nos enfants n'écoutent pas les parents et aiment se diriger et se contrôler elles-mêmes, décidé librement.

**Rép 4 et 6 :** Parfois un manque d'éducation, le manque de moyen de parents, absence de loisirs, alors les enfants se livrent au sexe pour leur autosuffisance.

Actuellement, la libéralisation des mœurs et la banalisation de l'usage des contraceptifs conduisent nombre d'adolescentes à vivre précoce les relations sexuelles et souvent avec des partenaires intégrables.

Elles sont souvent poussées par les medias, ou par des éducations ou non du droit au plaisir ou sous prétexte qu'elles permettent au jeune d'instruire son désir par le réel de passage à l'acte et d'entrer ainsi dans le processus de maturation.

Bernard Lauret (1984), les passages précoce à l'acte sexuel a diverse significations en fonctions du milieu social et de l'histoire psycho-affective. Cela représente chez l'adolescent, le « pas » dans le monde des adultes. Pour d'autres adolescents, la sexualité exprime une quête de réassurance de leur capacité à être désirées, ou leur normalité sexuelle ou encore une aptitude à agir comme les groupes de jeunes auquel ils adhèrent, TSHIBANGU B., 2018.

Les résultats de notre étude confirment ceux trouvé par SENKER B. et al, 2023 dans leur étude intitulé les risques socio sanitaires, culturels et démographiques liés au refus des tests pré-nuptiaux par les jeunes de la zone de santé de NGABA les Parmi les facteurs liés à ce phénomène, entre autres les facteurs sociaux faisant allusion aux modes de vie tels que : La stabilité de la famille ,honneur de la famille, C'est souvent le cas de familles ayant une certaine renommée au quartier, les deux peuvent décider de faire avorter leur fille, soit par l'automédication soit par un corps médical mais toujours clandestinement. On note aussi, Soit l'avortement est obtenu clandestinement pour garder la dignité ou la réputation familiale, Soit encore dans le cas où la jeune fille est fiancée et pour ne perdre son éventuel mariage, les parents souhaiteront lui faire

avorter et cela à l'insu du fiancé.

L'avortement à risque est une procédure d'interception d'une grossesse sans avoir les qualifications requises et/ou dans un environnement ne répondant pas aux normes de procédure minimale, [IPPF, X – PRESS, volume 5, N°2, publication bisannuelle, novembre 2003).

Les conséquences de toutes causes évoquées entraînent non seulement la mort dont il est question ici, l'emprisonnement, la précarité de la vie et la dépravation des mœurs des habitants du quartier KINKENDA en particulier et de toute la cité Camp Luka en général.

#### **b.6. Période propice où sont très fréquents les avortements clandestins des mineures**

Nos enquêtées ont souligné très fréquents les avortements clandestins de filles mineures : pendant les festivités de fin d'année et la période d'avant la rentrée de l'année ou la saison sèche, Rép 1 à 10 ; soit 100%.

Outre le rapport sexuel contre l'argent, les bijoux, ou autre matériel, entraînant une grossesse non désirée se soldant par un avortement criminel est une preuve de la pauvreté qui menace terriblement la santé de la reproduction des adolescentes.

#### **b.7. Conséquences de l'avortement clandestin chez une mineure**

Nos enquêtées ont cité les conséquences ci-après :

La stérilité, les infections génitales, les hémorragies, les conflits entre les familles, la prison, la culpabilité du crime et un péché, la mort et le trouble menstruels, Rép 1 à 7.

D'après l'OMS, l'avortement présente un certain nombre de risques, portant des conséquences individuelles aux conséquences sociales ou collectives.

Quant au PNUD (2007), l'avortement criminel est considéré vu son importance participative aux problèmes de santé, comme ayant des conséquences sur la santé de la victime et sur la société.

a) Les conséquences sur la santé ou conséquences

individuelles citons : les lésions vaginales, la perforation utérine, risque de césarienne, hémorragie génitale, infection, stérilité, risque d'hystérectomie, décès...

#### **b) Les conséquences sociales**

Les dépenses financières de soins, le rejet social de la victime perte de réputation, perte de scolarité, mort, conflit social, similaire à certain auteurs TSHIBANGU B (2008) a constaté dans une autre étude sur les avortements à Kinshasa que 5,6% de cas de perforation utérine sont après curetage. DOUMBIA et ses col (1994), en Côte d'Ivoire, ont trouvé une fréquence des perforations utérines de 1, 34% et une étude retrospective descriptive de 3 ans, portant sur les perforations utérines post avortement provoqué au service des urgences de gynécologie du CHU de Cocody, 8,03% des avortements se compliquent en perforation utérine. Contrairement à nos résultats, LAPPLE, (2010), dit dans une étude au centre d'orthogénie de l'Hôpital Avienne en France sur 66 femmes, très peu de complication gynéco-obstétricales malgré le grand nombre d'IVG répétées. ROTH (1994) sur 3877 femmes japonaises, pas des complications gynécologiques après IVG. Ils concluent que l'avortement pratiqué dans de bonnes conditions, par un personnel qualifié n'engendre pas des complications, mais que les risques sont très élevés après une intervention tardive effectuée dans des mauvaises conditions et surtout par un personnel non qualifié et non expérimenté.

#### **b.8. Les moyens de surmonter ces problèmes**

Nos enquêtées proposent les stratégies et moyens de surmonter cette pratique d'avortement criminel de filles mineures : - la création des espaces de loisirs des enfants, l'éducation sexuelle par les parents, l'école et l'église, la sensibilisation sur les conséquences des avortements criminels, l'interdiction de l'alcool et accès au bar ou hôtel pour les mineures, la continence sexuelle pour les adolescentes, Rép 1 à 5. La jeunesse

adolescente de Kinshasa ne jouit d'aucune attention particulière de l'Etat, les avortements sont un danger permanent pour la vie et la santé avec de conséquences néfastes, voire la mort.

La sexualité responsable et le planning familial seraient indispensables pour y parvenir.

## V. CONCLUSION

Hormis les avortements criminels et leurs conséquences, nous relevons aussi la transmission et la propagation du virus du Sida lequel le taux de contamination reste encore méconnu aujourd'hui. Notre étude a porté sur le rôle de mères dans les avortements clandestins de leurs filles mineures, à Kinkenda /Camp Luka dans la commune de Ngaliema. Notre choix a été motivé par la pratique de la sexualité et la fécondité pré maritale à Kinshasa en général, et au quartier Kinkenda/Camp Luka en particulier, constitue une pertinence pour la santé reproductive et la vie sociale.

Notre étude a pour but de ressortir les rôles des mères dans les avortements clandestins. Cette étude est qualitative, descriptive, dans l'approche phénoménologique ; elle a fait recours à la méthode d'enquête. Tenant compte des résultats justifiant que les mères sont pour des raisons X ou Y complices des avortements clandestins de leurs enfants, l'éducation sexuelle, la prévention et la promotion de la santé sexuelle dans ce milieu sont les stratégies à mettre en œuvre pour une santé meilleure de la population. Malgré certains contraceptifs, les jeunes restent exposés aux risques de grossesse non désirées, de maladies sexuellement transmissibles et virus de Sida.

Au regard de ces résultats, nous suggérons ce qui suit :

### ❖ Aux autorités de l'Etat :

Faire une analyse situationnelle rapide des avortements criminels au quartier Kinkenda ; Monter un plan stratégique (politique) de gestion de ces problèmes ; Faire de plaidoyer pour la création des services de santé appropriés aux besoins de la population; Intensifier les

actions sur les contraceptifs dans le programme des jeunes ; Redynamiser les services de santé publique accessible aux jeunes ; Rétablir son autorité sur tout plan (police) administration enquêtant les récalcitrant à tous niveaux.

- ❖ **Quant aux Professionnels de santé** (Médecins, infirmiers, professionnels de santé communautaire et les DBC/PF) de se souvenir du serment prêté, sachant la vie est sacrée, de contribuer à informer les jeunes sur les conséquences de l'avortement, de leurs mobiliser à adopter les comportements responsables de santé.
- ❖ **La population quant à elles**, (les mères, les jeunes et parents) de prendre en considération les messages des autorités et les agents sanitaires sur la santé sexuelle.

## BIBLIOGRAPHIE

1. ANAES, (2001) : Prise en charge de l'interruption volontaire de la grossesse, Paris
2. Bongeli Yeikelo Ya Ato E.(2008):D'un Etat bébé à un Etat Congolais Responsable, Ed. Le Harmattan, France, 242
3. Ecole de Santé Publique. Université de Kinshasa (2003). Enquête CAP ménage sur la situation sanitaire des Zones de Santé appuyées par la Banque Mondiale à travers BCECO dans le cadre du PMURR. Rapport final. Kinshasa, République Démocratique du Congo
4. Ekman B.,(2004): Community-based health insurance in low-income countries: a systematic review of the evidence. Health Policy Plan 2004, 19: 249-
5. Le rapport la Banque Mondiale,(2017) : Dépenses et finances Publiques en RDC éd.2013
6. Lufuluabo Kasuyi J.et Al(2021) : Laboratoire de santé Publique, Ed. Feu Torrent,Kin ,RDC.
7. MARIE SILVIE DU PONT-BOUCHAT,

- (2018) : De la prison à l'école, Bruxelles ISSN, 2 : Innovative space of scientific Research Journal, vol 25, p403-409
8. Ministère de la Santé (2019) : Plan Directeur de Développement Sanitaire (PDNS).Ministère de la Santé, Kinshasa, République Démocratique du Congo
  9. OMS, (2013) : Avortement sécurisé : directives techniques et stratégies à l'intention des systèmes de santé, 2<sup>ème</sup> édition, P223
  10. OMS, FNUAP, UNICEF, BM (2005), Réduire la mortalité Maternelle, Genèse, P.4
  11. SENKER B et Al,(2022) : Indices de la pauvreté dans la commune urbano rurale de Mont ngafula II, Art, SC,IJOSSASS,2022
  12. SENKER B et Al,(2022) : Perception des Primigeste sur les indications de la césarienne dans la ZS de Kalamu I, Kin-RD Congo,Art, sc, IJOSSASS,
  13. SENKER B. et Al.(2022) : risques socioéconomiques , sanitaire et démographique liés au refus des tests prénuptiaux par les jeunes de la ZS de ngaba, Art, sc,IJOSSASS,2022
  14. Sontach ZFE, (2010) : Avortement provoqué, Masson et CIE, p618
  15. TSHIBWABWA KUDITSHINI(2020) : Méthodologie de la recherche scientifique qualitative et quantitative, éd. éd. PUK
  16. Umeh CA, Feeley FG(2017): Inequitable Access to Health Care by the Poor in Community-Based Health Insurance Programs: A Review of Studies From. Low- and Middle-Income Countries. Glob Health Sci Pract, 5: 299-314.
  17. UNFPA et Church of Sweden, Women,(2016) : « Faith and Human Rights », numéro ISBN : 978-1-61800-026-2 ; date de publication : 24 juin.
  18. Vilcu I, Probst L, Dorjsuren B, Mathauer I.,(2016): Subsidized health insurance coverage of people in the informal sector and vulnerable population groups: trends in institutional design in Asia. Int J Equity Health, 15: 16
  19. World Faiths Development Dialogue,(2017) « Exposé : Établir un consensus sur la planification familiale entre les communautés religieuses du Sénégal», juillet

☆ RESPONSABILITE MATERNELLE DANS LES AVORTEMENTS CLANDESTINS DE LEURS FILLES  
MINEURES A KINKENDA AU CAMP LUKA RD CONGO